

CULTURE

Le Maap se transforme en studio de cinéma



L'atelier réservé aux activités scolaires s'est transformé en studio d'enregistrement. PHOTO RÉMI PHILLIPPON

Juliette LAFERRÈRE

jlaferrere@dotdogne.com

Le musée d'art et d'archéologie du Périgord (Maap) est peut-être fermé jusqu'au 15 décembre mais ça n'empêche pas les petites mains qui l'animent d'œuvrer chaque jour pour lui donner vie. Sous l'impulsion de la municipalité qui cherchait à maintenir le contact avec le public, au travers du numérique, le Maap a trouvé la vraie bonne idée pour se réinventer : les récréa maap. Des vidéos de moins de 10 minutes, à destination des familles, qui débarquent chaque vendredi depuis le 27 novembre et ce jusqu'à la réouverture. Des vidéos à voir sur la page Facebook et Youtube du musée.

Offrir une récréation aux enfants

Initiées par toute l'équipe du musée, c'est dans l'atelier qui accueille d'habitude les scolaires, transformé en véritable stu-

Pour occuper les familles pendant le confinement, le Maap a lancé une série de vidéos hebdomadaires ludiques. Elles proposent la découverte d'une œuvre du musée et la réalisation d'un atelier manuel à faire chez soi.

dio d'enregistrement, qu'elles sont filmées chaque semaine.

« Notre objectif était d'offrir des récréations du week-end aux enfants de manière ludique les collections », dévoile Veronique Merlin-Anglade, conservatrice et directrice du Maap. Scénario, tournage (avec un téléphone portable), son, lumière,

effets spéciaux, la petite équipe aime rappeler que tout « est fait maison avec les moyens du bord » et en interne. À l'exception de l'artiste Stéphane Theveu, qui s'occupe du montage.

Une vidéo en deux parties

Avec un tableau en fond et une table, qui rappelle un décor d'école, chaque semaine, une médiatrice s'adresse ainsi aux familles. « La vidéo est composée de deux parties. Une première qui présente dans une salle une œuvre du musée, et la seconde, dans l'atelier, une activité manuelle », dévoile Peggy Faure, porteuse du projet et assistante de communication au musée. Cette activité manuelle que ce soit une recette de cuisine, de la pâte à sel, du travail de l'argile par exemple - n'a qu'un seul impératif : « Elle ne nécessite que des objets du quotidien, qu'on peut trouver facilement à la maison ». Une façon de rendre les activités accessibles à tous.

La célèbre marque de doudounes Jott s'installe dans le centre-ville. Le concept : un manteau qui ne prend pas de place et qui se décline en une vingtaine de couleurs.

Une nouvelle boutique a fait son apparition rue des Chaines : Jott (Just Over The Top). L'ouverture ? C'est aujourd'hui. Alors à l'intérieur, Mathilde, la responsable, et Cassandra s'activent. Elles alignent minutieusement les célèbres doudounes de la marque.

Le concept : « Une doudoune qui ne prend pas de place et que l'on peut emmener partout », explique Anne Lothaire, la gérante. Et vous trouverez forcément votre bonheur car ces manteaux sont déclinés en une vingtaine de couleurs. « Nous sommes une dou-dounerie, précise la gérante.



Elle a été installée en un mois, à la place de l'ancien magasin Remix. PHOTO RÉMI PHILLIPPON

Mais l'été, il y aura des polos et une gamme avec des pantalons, des chaussures, de tout pour s'habiller de la tête aux pieds : »

Une belle opportunité

Chez Jott, des doudounes pour enfants, femmes et hommes sont vendues. Mais cette marque n'est pas une nouveauté en ville, on pouvait déjà la trouver chez Lothaire. « On a eu l'opportunité

L'ancien tribunal, entre justice et paix

LA MINUTE PATRIMOINE



L'ancien tribunal d'instance abrite le conseil des prud'hommes depuis le début de l'année. PHOTOS ARCHIVES - RÉMI PHILLIPPON + DR

Chaque samedi, DL propose une nouvelle rubrique consacrée au patrimoine, avec le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Périgueux, qui vous fera découvrir une petite pépite patrimoniale insolite de la ville.

Aujourd'hui, **Martine Balout** s'est penchée sur le tribunal d'instance, un voyage dans l'espace, entre justice de paix, tribunal de commerce et conseil des prud'hommes.

Un ensemble devenu bien national

Le conseil municipal de Périgueux décide en 1898 la démolition des bâtiments occupés par le prétoire de la justice de paix et les greffes pour le dégagement de la cathédrale. Ils occupaient une des parties de l'ancien petit séminaire, dit également petite mission implanté en 1714 par l'évêque Pierre Clément et s'allongeaient au sud du cloître, au niveau de l'esplanade dit jardin du Thouin. Devenu bien national, la Ville achète cet ensemble le 15 mai 1794 pour abriter la guillotine puis le musée et la mairie en 1814.



En 1899, le maire Pierre Ernest Guillier charge Jean-Louis Daniel, directeur des travaux municipaux, de faire un projet comprenant l'installation de la justice de paix, le conseil de prud'hommes et la chambre de commerce. Le terrain choisi pour l'édification de cette construction est celui appartenant à la commune, situé rue Maleville en face des baux Saint-Martin. Ce terrain possède une surface d'environ 400 m², avec 16 m en façade côté de la rue et une profondeur moyenne d'environ 24 m. On accède en face au prétoire de la justice de paix ainsi qu'à un passage couvert en verre, à l'extrémité duquel se trouve l'antichambre desservant le cabinet du juge, celui du greffier et la salle des témoins.

Des cabinets d'aisance sont établis dans la cour joignant le mur de l'école du centre (André Davene). Le premier étage se compose, sur l'avant, du prétoire des prud'hommes, du greffe et du cabinet du président. Sur l'arrière se situent la salle de réunion de la chambre de commerce, le cabinet du président de cette chambre et au fond une pièce sans affectation

déterminée. Dans les combles sont installées des chambres pour le logement du concierge.

Un tribunal demandé par les commerçants

Un décret de l'Assemblée consultante, du 28 décembre 1790 avait établi à Périgueux un tribunal de commerce sollicité par les commerçants dès 1726. En 1792, ce tribunal tient audiences au consulat qui possède une cour de justice, « fay mi drech » (« fait moi droit »), à l'emplacement des Halles. Puis, il s'installe dans l'ancien palais de justice, 10 place du Coderc, la maison Betton, louée par le préfet Rivet le 11 octobre 1800. Cependant, les lieux sont trop exigus et, il rejoint le nouveau palais de justice en 1839 et cinquante ans plus tard, la rue Maleville. En 1975, il s'installe cours Toumy puis 3 avenue Georges-Pompidou. Ses audiences se tiennent au palais de justice.

Le conseil des prud'hommes a été institué par la loi du 18 mars 1806. Dans sa séance du 2 décembre 1878, le conseiller municipal émet ce vœu. À l'origine, le conseil ne compte que la section industrielle, celle du commerce est créée après 1918. Le conseil siège d'abord place de l'ancien hôtel-de-ville et en 1889, son transfert s'effectue à Maleville dans le même immeuble que celui de la justice de paix et du tribunal de commerce pour s'installer ensuite 2bis cours Fénelon. Les anciens locaux du tribunal d'instance dont la façade présente des éléments architecturaux caractéristiques de la fin du XIX^e siècle, ail de bœuf, corniche à dentoncles, est devenu le Palais Maleville destiné au pôle social de la justice.

